

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le calendrier des sessions de préparation à la retraite (SPR) pour l'année 2021-2022.

**Ces sessions sont offertes aux membres qui en seront à deux ans ou moins de leur retraite, incluant les personnes qui ont dû prendre leur retraite cette année, et de ne pas tarder à faire vos inscriptions.**

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et compte tenu des directives de la Santé publique, la tenue des sessions de préparation à la retraite se feront en vidéoconférence à l'automne 2021.

**Les sessions de préparation de retraite en vidéoconférence** seront offertes de la fin septembre à la mi-décembre 2020 et plusieurs choix de dates seront offerts pour chacun des sujets traités :

- Questions juridiques,
- Adaptation psychosociale et la santé,
- Questions financières,
- Assurances,
- Régimes de retraite.

Le coût d'inscription pour les sessions en vidéoconférence sera de 50 \$ pour les membres (aucun frais pour les personnes conjointes).

Il est à noter que les modalités d'inscription diffèrent des inscriptions régulières. Tous les membres pourront s'inscrire en ligne sur le site de l'AREQ à [areq.lacsq.org](http://areq.lacsq.org) en cliquant sur le bouton *Inscription SPR* et choisir [Sessions virtuelles](#) dans le menu principal. Les membres seront invités, pour compléter leur inscription, à payer par carte de crédit. Votre syndicat remboursera les frais d'inscription. Vous pourrez utiliser le courriel de confirmation de paiement pour faire votre demande de remboursement à votre syndicat [spstl@videotron.ca](mailto:spstl@videotron.ca).

Les sessions en présentiel reprendront en janvier 2022 si les conditions le permettent.

Si vous avez besoin d'information additionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec nous à [spstl@videotron.ca](mailto:spstl@videotron.ca) OU 450 424-4626.

Éric Vézina, président